



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

D'Schoul an der Mëtt vun der Gesellschaft
Bilan de la législature 2013-2018

26 juillet 2018

D'Schoul an der Mëtt vun der Gesellschaft

Bilan de la législature 2013-2018

La législature 2013-2018 touche à sa fin pour le ministère qui rassemble pour la première fois l'Éducation nationale, l'Enfance et la Jeunesse. Durant ces cinq années de travail, les efforts ont convergé pour créer un système éducatif public cohérent, bien ancré dans notre société moderne, accessible à tous les enfants, qui vise à préparer chacun le mieux possible à la vie d'adulte et à lui donner un maximum de chances de succès.

Dans l'éducation formelle comme dans l'éducation non-formelle, les domaines d'action ont été très nombreux, traduisant une réelle volonté d'adapter le système éducatif aux défis et aux besoins de notre temps. Pas moins de 43 nouvelles lois ont été votées et 138 règlements grand-ducaux ont été adoptés. Au-delà des travaux législatifs et réglementaires proprement dits, un ensemble cohérent d'initiatives et de projets ont été lancés pour rendre le système plus juste et plus efficace, et pour en améliorer ainsi la qualité au profit de chaque enfant et de chaque jeune.

Dans une société marquée par une grande diversité au niveau des langues, des nationalités et des origines sociales, le chemin qui mène à la réussite commence dès le jeune âge. Pour garantir cohérence et continuité, des adaptations ont également été apportées à l'école fondamentale, à l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle.

1. **Stark Kanner – devenir et rester des enfants forts**



L'avenir commence plus tôt. Des enfants forts deviendront des adultes responsables et autonomes. C'est pourquoi il est important de soutenir les enfants dès le plus jeune âge, pour qu'ils développent au maximum leurs talents.

Un **dispositif de qualité pédagogique** a été mis en place en septembre 2016 dans les structures d'accueil et auprès des assistants parentaux. Le travail pédagogique du personnel éducatif et des assistants parentaux se fonde désormais sur un cadre national, appelé cadre de référence national sur l'éducation non-formelle. Il décrit les objectifs généraux et les principes pédagogiques que les structures ou assistants parentaux doivent mettre en œuvre au profit des enfants. Ainsi, les enfants bénéficient d'opportunités d'expérience et d'apprentissage variées qui favorisent leur développement et leur intégration sociale : ils font leurs premiers pas vers l'autonomie, ils interagissent et développent leurs compétences sociales, ils apprennent plusieurs langues, ils ont la possibilité d'exercer leur créativité et de faire leurs propres expériences, ils comprennent comment se nourrir sainement, ils bougent beaucoup, ils sont sensibilisés à la nature, à l'environnement, à la technique ...

Le suivi de la qualité pédagogique dans les structures d'accueil et auprès des assistants parentaux est assuré par 22 **agents régionaux**. Ils veillent à l'application du nouveau dispositif d'assurance qualité sur le terrain : la mise en œuvre des objectifs pédagogiques, la participation du personnel à la formation continue obligatoire, etc. Ainsi, la mission des agents régionaux garantit une approche commune à travers tout le pays et donc l'égalité du traitement des enfants accueillis.

2. Soutenir et responsabiliser les jeunes familles



Les enfants forts ont besoin de familles fortes pour s'épanouir. Pour offrir à tous les enfants les mêmes chances d'accès à une éducation et un accueil de qualité, les jeunes familles sont financièrement soulagées par :

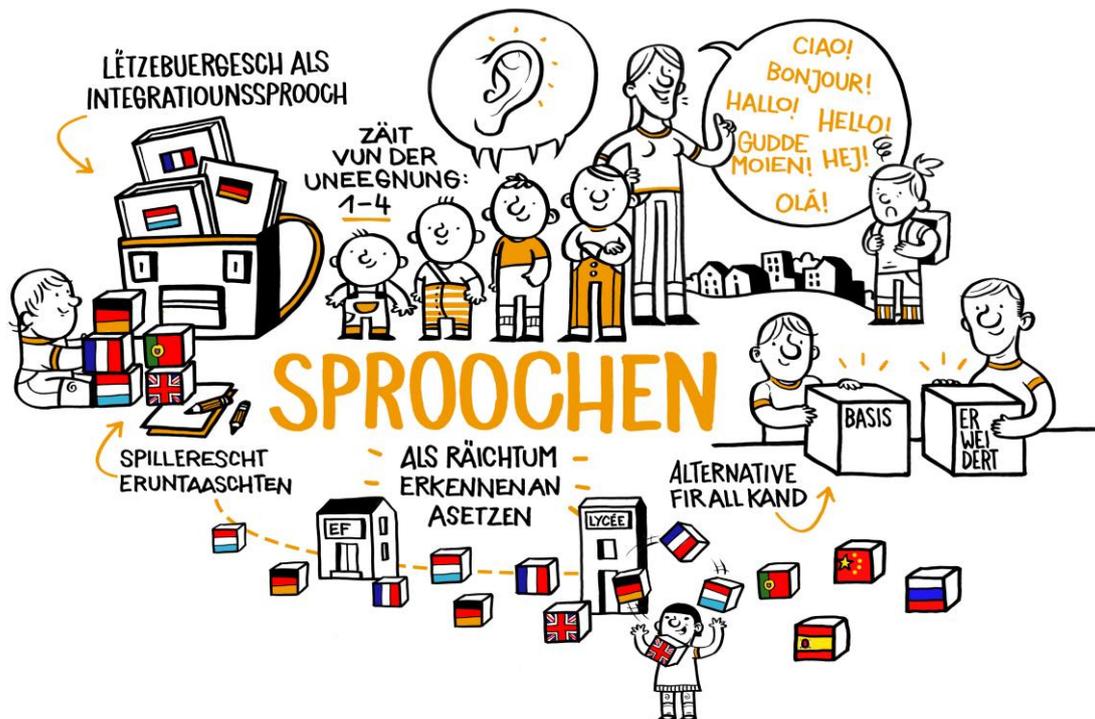
- jusqu'à **20 heures d'encadrement gratuit** par semaine pour les enfants de 1 à 4 ans dans le cadre de l'éducation plurilingue offerte dans les crèches ;
- un **portail numérique pour parents** où ils trouvent des informations et du matériel pour accompagner au mieux leur enfant dans son développement ;

- la **gratuité des manuels scolaires** au lycée, comme c'était déjà le cas à l'école fondamentale ;
- la mise à disposition avantageuse de **tablettes numériques** au lycée, pour développer les compétences digitales de tous les élèves, dans le cadre du projet one2one.

Les parents sont soutenus, mais aussi **responsabilisés** et ont désormais voix au chapitre dans le parcours scolaire de leur enfant :

- au niveau de l'école, ils sont impliqués lors de l'élaboration du **plan de développement scolaire** ;
- ils participent, au même titre que l'enseignant titulaire, à la **décision d'orientation** de leur enfant vers le lycée ;
- une **représentation nationale des parents d'élèves**, démocratiquement élue, où tous les ordres d'enseignement sont représentés, est le porte-parole des parents auprès du ministre et leur permet de participer aux discussions sur les stratégies d'éducation.

3. Valoriser les langues et s'en servir



Le plurilinguisme à l'école représente un défi pour le système scolaire et les élèves, mais en même temps une richesse culturelle pour notre pays.

Pour faciliter l'apprentissage de plusieurs langues, il est important de commencer dès le plus jeune âge. Un **programme d'éducation plurilingue** a été instauré dans toutes les crèches pour les enfants de 1 à 4 ans, un âge où ils sont particulièrement réceptifs pour l'apprentissage des langues. L'accent est mis sur le luxembourgeois, comme langue d'intégration, mais aussi sur le français, qui joue un rôle important dans le parcours scolaire des élèves et, plus largement, dans notre société.

Une **nouvelle approche de l'apprentissage du français**, ludique est adaptée à l'âge des enfants, est poursuivie à l'école, dès le cycle 1. Elle vise à transmettre aux enfants le plaisir de s'approprier un vocabulaire de base et de communiquer en français avant de lire ou d'écrire dans cette langue.

L'objectif reste d'amener les élèves à maîtriser le français oral et écrit – mais aussi l'allemand ou l'anglais – à un **niveau de compétence élevé**.

Une langue ne doit cependant pas devenir un obstacle pour obtenir une qualification. Pour les élèves qui ont plus de difficultés à maîtriser l'une ou l'autre langue, des alternatives ont été mises en place. Dans l'enseignement secondaire général, ils pourront choisir entre un **cours de base** ou un **cours avancé** en français, en allemand et en anglais, puis entre la **langue véhiculaire** allemande ou française pour une série de formations.

D'autres offres linguistiques ont aussi été créées au sein de l'enseignement public.

4. **Ënnerschiddlech Schoule fir ënnerschiddlech Schüler – des écoles différentes pour des élèves différents**



Les enfants sont tous différents, par leurs talents, par leurs centres d'intérêts, par les langues qu'ils parlent ... Il faut des écoles différentes pour répondre à cette diversité et multiplier les voies de qualification. L'offre de l'Éducation nationale a été **élargie** pour dessiner un nouveau paysage scolaire, proposant aux élèves un réel choix entre le système luxembourgeois traditionnel et de nouvelles alternatives qui font également partie intégrante de l'école publique :

- un **enseignement européen**, fondé sur le multilinguisme et offert dans toutes les régions du pays, qui répond aux besoins des élèves luxembourgeois comme non-luxembourgeois ;
- un **enseignement britannique** qui accueille les enfants dès l'école fondamentale ;
- un **enseignement international** qui propose le bac international, diplôme mondialement reconnu, en anglais et en français ;
- un **enseignement germano-luxembourgeois** qui allie des éléments des systèmes scolaires allemand et luxembourgeois ;
- une nouvelle **section « informatique et communication »** au **secondaire classique** ;
- de nouvelles formations au **secondaire général** en « **architecture, design et développement durable** », en « **sciences environnementales** », en « **gestion de l'hospitalité** », en « **sciences sociales** » et en « **sciences de la santé** ».

Sans oublier les activités extrascolaires, comme la **Luxembourg Tech School** qui initie les jeunes à la programmation de jeux vidéo, à la gestion de bases de données et aux *FinTech*.

5. Reconnaître et promouvoir les talents de chacun



Si l'école veut préparer au mieux les élèves à leur vie active, elle doit tisser des liens avec la société, avec le monde du travail, avec les ressources de la région et avec les secteurs clé de l'économie nationale. L'autonomie des lycées a été élargie pour permettre à ceux-ci d'**adapter leur profil** et d'encourager les élèves à exploiter leurs différents talents :

- les **Entrepreneurial Schools** favorisent l'esprit d'entreprise à travers les capacités communicatives, le travail en équipe, l'engagement, la créativité ... ;
- le label **Future Hub** valorise les lycées innovant en matière de nouvelles technologies ;
- plusieurs lycées se concentrent sur le **développement durable** ;
- le **Sportlycée** permet aux élèves de suivre conjointement un cursus scolaire et un cursus sportif ;
- l'**École d'hôtellerie et de tourisme** du Luxembourg concentre les formations du secteur Horeca ;
- des espaces créatifs, les **Makerspaces**, existent dans plus de la moitié des lycées ;
- la plateforme **Kulturama** rapproche l'école du monde de la culture.

Les opportunités d'apprentissage ne se limitent cependant pas au contexte scolaire. Le **Luxembourg Science Center** permet aux parents de découvrir avec leurs enfants la technologie et la science à travers des expériences pratiques. Une grande offre des **fermes pédagogiques** assure un accès privilégié à la nature.

6. Digital(4)education ... vivre dans un monde de plus en plus numérique



Nous vivons dans un monde où la dimension numérique prend de plus en plus de place, que ce soit dans notre vie privée ou professionnelle. L'école doit transmettre aux élèves les **compétences numériques nécessaires** pour évoluer dans leur vie d'adulte. Cela implique de savoir reconnaître les **opportunités**, mais aussi les **dangers** du numérique.

La dimension numérique ouvre aussi de nouvelles **possibilités pour l'enseignement en classe**. Elle offre une énorme plus-value pédagogique, particulièrement dans les disciplines plus traditionnelles, où elle fournit des contenus multimédia innovants. La plateforme d'apprentissage personnalisé **MathemaTIC**, accessible sur PC ou tablette numérique, dépoussière ainsi les maths et est fortement appréciée par les élèves comme par les enseignants.

7. Des voies de réussite et d'excellence pour tous



Parfois, les jeunes s'égarer, empruntent des voies sans issue et ont besoin d'une deuxième chance. L'école doit être présente dans ces moments et proposer des **voies de qualification alternatives** qui leur permettent d'obtenir un diplôme et donc des perspectives d'avenir. Pour créer des synergies

et encadrer plus efficacement les jeunes en risque de décrochage scolaire, les services qui proposent des mesures d'aide ont été réunis au sein des **Antennes locales pour jeunes**.

Ouvrir un maximum de portes a aussi été le but de la **réorganisation du diplôme de fin d'études secondaires**. Le nouveau diplôme donne une image plus complète de l'élève, avec ses talents, ses intérêts, ses engagements, au-delà des seules notes obtenues au cours de l'examen et de l'année terminale. Il améliore ainsi ses chances d'être admis à l'université et de poursuivre les études de son choix, mais aussi de s'insérer dans le monde professionnel.

L'examen de fin d'études classique n'est pas le seul chemin pour accéder à l'université. La formation professionnelle permet d'obtenir un diplôme d'aptitude professionnelle ou un diplôme de technicien, avant de poursuivre avec un brevet de technicien supérieur, pour accéder le cas échéant à l'enseignement supérieur. Cela permet d'avoir un **aperçu du monde de l'entreprise**, avec le point vue universitaire en prime.

8. De l'aide et de l'assistance pour chacun



L'Éducation nationale a pour mission de répondre aux besoins de tous les élèves. En particulier pour les nombreux enfants et jeunes qui ont des besoins éducatifs spécifiques. Un **dispositif complet de prise en charge** – au niveau local, régional et national – a été mis en place pour permettre en premier lieu aux écoles de pratiquer une approche réellement inclusive.

Du **personnel supplémentaire** a été engagé pour intervenir directement **en classe**, aux côtés des enseignants, auprès des enfants qui en ont besoin.

L'Éducation nationale s'est aussi ouverte à des problématiques comme les **troubles de l'apprentissage** (dyslexie, dyscalculie ...) et les **troubles de comportement** ou les besoins des **enfants à haut potentiel intellectuel**. Des centres de compétences spécialisés y sont consacrés.

En même temps, les liens avec l'**Office national de l'enfance (ONE)**, qui prend en charge les enfants avec leurs familles, ont été renforcés.

L'enfant est ainsi au centre des préoccupations et reçoit de l'aide, en fonction de ses besoins, de l'école ou de l'ONE dans son cadre familial. Ce n'est qu'ainsi qu'il aura les meilleures chances de départ dans la vie.

9. Notre identité : Luxembourgeois, Européens et citoyens du monde



Pour tracer son chemin personnel, un enfant doit pouvoir se former ses propres points de repère dans le respect de ceux des autres.

C'est précisément l'objet du **cours « Vie et société »** introduit à l'école fondamentale et au lycée et qui incite tous les élèves, indépendamment de leurs origines sociales ou culturelles et de leurs orientations religieuses, à réfléchir ensemble aux grandes questions de la vie.

Apprendre aux enfants à se forger une opinion et à écouter celle des autres, afin de devenir un citoyen ouvert, critique et responsable, est aussi l'objectif du **Zentrum fir politesch Bildung** (Centre pour l'éducation à la citoyenneté). Le centre, indépendant et politiquement neutre, intervient aussi bien dans les écoles qu'en dehors.

La langue luxembourgeoise, dans le contexte du multilinguisme du pays, est l'élément le plus caractéristique de notre pays et un pilier essentiel de notre identité. C'est pourquoi il est si important de la transmettre aux jeunes d'aujourd'hui et de demain, y compris à ceux qui ne parlent pas luxembourgeois à la maison. Cette mission incombe au système scolaire.

Retrouvez le clip du bilan de la législature sur <http://edulink.lu/1hd2>